

ENGAGEMENT

MARC VALÈRE VÈDO GOUBALI :
ENTRE ENGAGEMENT PUBLIC,
TRAJECTOIRE POLITIQUE ET
EXPRESSION LITTÉRAIRE

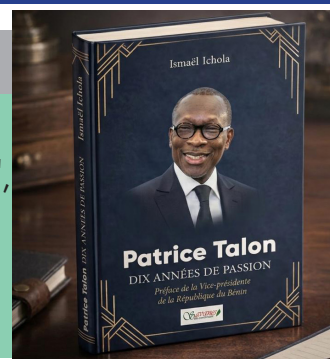
BENIN. Page 3



LIVRES

"PATRICE TALON :
DIX ANNÉES DE PASSION",
RACONTÉE PAR
ISMAËL ICHOLA

BENIN. Page 5



CENTRAL CHRONIQUE

Voir clair, comprendre mieux

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANALYSES PARAISSANT DEPUIS 2025

« Le développement
ne se décrète pas, il se
construit avec discipline
et vision. »

Romuald WADAGNI



TÉMOIGNAGE

LA VIE BRISÉE DES DOMESTIQUES D'ORIGINE BÉNINOISE AU KOWEÏT

Les images sont insoutenables. Une jeune Béninoise, envoyée au Koweït, apparaît dans une vidéo, en larmes, lèvres asséchées, les narines encore coulantes, le corps couvert de bleus visibles et des traces de ligatures aux poignets. Des lésions visibles sur ses avant-bras témoignent de coups portés à l'aide d'objets pointus à plusieurs reprises. Dans la vidéo, elle appelle au secours, implore Dieu et se demande ce qu'elle a fait pour mériter une telle vie.

INTER

CÔTES AFRICAINES : UNE CRISE DE MONTEE DES EAUX SANS PRÉCÉDENT

Une étude de l'Université du Cap (UCT) révèle que les côtes africaines sont confrontées à une élévation du niveau de la mer accélérée et inédite, mettant en danger des millions d'habitants et les infrastructures côtières.

P.7

EDITORIAL

MÉDECINE OU COMMERCE ? LE PATIENT QU'ON " ÉCORCE "

Page 2

FOOTBALL

MAROC CHAMPION
PAR FORFAIT,
SÉNÉGAL HUMILIÉ :
LA CAF BOULVERSE
L'AFRIQUE

P. 6



BÉNIN / SÉCURITÉ

L'ARMÉE EN MODE
"ALLIGATOR"
TREIZE JOURS
D'ENTRAÎNEMENT
INTENSIF

P. 8



SOCIÉTÉ

CONSOMMATEUR BÉNINOIS : PROTÉGÉ EN
THÉORIE, EXPOSÉ EN PRATIQUE

BENIN. Page 4



EDITORIAL

MÉDECINE OU COMMERCE ?
LE PATIENT QU'ON " ÉCORCE "

La condamnation de deux étudiants en formation et d'un médecin après le décès d'une parturiente à Porto-Novo ne referme aucune page. Elle pose une question que plus personne ne devrait esquiver. Que vaut aujourd'hui la vie du patient dans nos hôpitaux ?

Personne ne conteste l'utilité des stagiaires. Ils apprennent, ils assistent, ils comblent un manque réel de personnel. Mais une dérive s'installe lorsque l'apprentissage se fait au cœur de situations critiques, sans encadrement suffisant. À force, l'exception devient règle, et le patient devient terrain d'expérimentation. Depuis quand les patients sont-ils devenus des cobayes, sur lesquels on s'exerce comme sur un tableau sans âme ?

Dans cette affaire, des médecins auraient cotisé pour payer des avocats à ces étudiants. Belle initiative ! Mais qui est solidaire du peuple qui perd ses vies jour après jour ? Pendant que les médecins se défendent, les étudiants font grève, les intellectuels théorisent, le peuple, lui, enterre ses morts, souvent dépourvu de dignité. Cela émeut peu.

Alors, être médecin est-ce encore une vocation, ou un simple titre de fonctionnaire ? Si la vocation habitait réellement les cœurs, verrait-on autant de regards durs, de paroles blessantes et de froideur dans des lieux censés apaiser ? Verrait-on des grèves brandies comme des épées, sans mesurer que derrière chaque service fermé, il y a une vie suspendue et une famille au bord de l'effondrement ?

Comment comprendre que, le 2 mars 2026, une femme accouche à 2h du matin, et qu'il faille attendre 10h pour informer son mari et lui demander d'apporter les effets du bébé ? Pendant huit longues heures, on lui remet des ordonnances et examens coûtant près de 200 000 francs CFA, sans explication. Pourtant, même si son épouse avait été référée pour hypertension et que les prescriptions devaient se poursuivre, n'est-il pas élémentaire que le mari soit informé dans les trente à soixante minutes suivant l'accouchement ? N'a-t-il pas le droit de savoir à quoi servent ces ordonnances interminables qu'il achète de 2h à 10h, alors même que sa femme a déjà accouché ?

Sur la toile, un témoignage rapporte qu'un homme aurait perdu sa femme en janvier 2026. Victime d'un AVC, elle aurait passé trois semaines en réanimation avant de rendre l'âme. Au moment du deuil, on aurait présenté à son mari une facture de 1 538 000 francs CFA pour l'oxygène. Plus d'un million et demi pour respirer avant de mourir. Et l'on voudrait que le peuple se taise ?

Le décès de cette parturiente n'est qu'une goutte d'eau dans une mer de silences. Si son mari n'avait pas parlé, ce drame serait passé sous silence, comme tant d'autres. Et toutes les familles sans voix qui n'ont aucune maîtrise des réseaux sociaux ? Qui parle pour elles ? Certes, l'État a sa part de responsabilité, mais certains médecins, par paresse ou désinvolture, laissent la vie des patients entre les mains de stagiaires, sous prétexte qu'ils doivent "apprendre".

À l'hôpital de zone de Calavi, nous avons déjà dénoncé que les nourrissons et leurs nourrices dormaient à la belle étoile. Ils ont ensuite fait l'effort minimal de les entasser dans des conteneurs (métalliques) qu'ils ont pris le soin après de climatiser. Bravo ! Mais juste à l'arrière de ces conteneurs, un bâtiment ultra moderne et flambant neuf a été construit pour soulager les usagers. La construction est terminée, l'ouvrage livrée depuis des lustres, et pourtant l'hôpital refuse toujours d'y transférer les nourrissons et les nourrices. Ils continuent de les entasser dans les conteneurs (métalliques). Quelle logique ? Quelle humanité

Cette situation conforte l'idée d'une nouvelle forme de grève, celle de punir les patients pour toucher les politiciens. Depuis quelques jours, on lit des publications de professeurs et médecins réclamant de meilleurs droits. Certes, ils ont droit à mieux. Mais quel autre fonctionnaire tient la vie et la mort entre ses mains ? Pourtant, certains se comportent comme de simples salariés en quête de gain, parfois supérieur à celui des politiciens qu'ils critiquent. En les lisant, on ne sait plus si c'est le médecin politique ou l'assassin mélancolique qui écrit.

Il faut revenir à trois vérités simples :

1. On n'entre pas en médecine sans vocation. Si c'est le titre qui vous attire, abandonnez !
 2. Sans humanité, la médecine devient une violence organisée. Informer, respecter, accompagner sont des gestes simples, essentiels, gratuits, mais porteurs d'âme.
 3. Transformer l'hôpital en machine de commerce de la souffrance, c'est trahir le cœur même du métier.
- Derrière chaque patient, il y a une famille et personne n'est à l'abri lorsqu'il s'agit de passer de l'autre côté du lit. Hommage, par ailleurs, aux médecins qui donnent la vie.

A.K.

ENGAGEMENT

MARC VALÈRE VÈDO GOUBALI :
ENTRE ENGAGEMENT PUBLIC,
TRAJECTOIRE POLITIQUE ET
EXPRESSION LITTÉRAIRE

À LA CROISÉE DES SAVOIRS, DES ENGAGEMENTS ET DES AMBITIONS CITOYENNES, MARC VALÈRE VÈDO GOUBALI S'IMPOSE COMME L'UNE DE CES FIGURES DISCRÈTES MAIS DÉTERMINANTES QUI FAÇONNENT, EN PROFONDEUR, LE VISAGE DU BÉNIN CONTEMPORAIN. ENTRE RIGUEUR ACADÉMIQUE, SENS DU SERVICE PUBLIC ET VOLONTÉ D'AGIR DANS LA SPHÈRE POLITIQUE, L'HOMME INCARNE UNE TRAJECTOIRE OÙ L'EXCELLENCE RIME AVEC UTILITÉ SOCIALE.



Marc Valère Vèdo Goubali

Fonctionnaire de l'État, ingénieur en énergétique, économiste et spécialiste des marchés publics, Marc Valère Vèdo Goubali est également professeur certifié en froid et climatisation. Ce profil pluridisciplinaire témoigne d'une constante. Celle de la recherche de compétence au service de l'intérêt général. Son engagement lui a d'ailleurs valu d'être élevé au rang de Chevalier de l'Ordre National du Bénin en 2021, consacrant ainsi une carrière marquée par la rigueur et le dévouement.

Depuis novembre 2022, il occupe le poste stratégique de Directeur du Suivi-Évaluation et des Affaires Sociales à l'École de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Éducation Nationale (EFPEEN). À ce titre, il contribue activement à la formation des inspecteurs, conseillers pédagogiques et gestionnaires scolaires, piliers du système éducatif béninois.

Une présence affirmée sur le terrain politique et social

Au-delà de ses fonctions administratives, Marc Valère Vèdo Goubali inscrit également son action dans la sphère politique. Il s'est porté candidat comme 4^e titulaire dans la 23^e circonscription électorale lors des élections législatives du 11 janvier dernier, sous la bannière de l'Union Progressiste le Renouveau. Une démarche qui traduit une volonté d'implication directe dans les dynamiques de gouvernance et de développement. Parallèlement, son engagement social reste constant. À la tête du Centre d'Excellence Sol-fath (CES) de Bohicon, il œuvre pour l'encadrement et la réussite scolaire des apprenants issus

de milieux modestes, affirmant ainsi son attachement aux valeurs d'égalité des chances et de promotion de la jeunesse.

De l'action publique à l'expression littéraire

Aujourd'hui, Marc Valère Vèdo Goubali franchit un nouveau cap en s'appropriant à faire son entrée dans l'univers littéraire. L'auteur annonce la parution, courant mars, d'un essai romancé qui s'annonce comme une œuvre à la fois introspective et engagée.

À travers ce livre, il ambitionne de croiser réflexion, expérience et narration, offrant au lecteur une plongée dans les réalités sociales et les défis contemporains. Fidèle à son parcours, cette démarche littéraire apparaît comme une extension naturelle de son engagement pour l'éducation, la conscience citoyenne et le développement.

Le portrait d'un bâtisseur moderne

Marc Valère Vèdo Goubali appartient à cette génération d'acteurs publics qui conjuguent savoir, action et vision. Des salles de formation aux sphères décisionnelles, des engagements politiques aux pages d'un livre en devenir, il trace un chemin cohérent : celui d'un homme résolument tourné vers le service, la transmission et l'impact durable.

Avec la parution imminente de son essai romancé, c'est une nouvelle dimension de son engagement qui s'ouvre, confirmant que, pour certains, servir ne s'arrête pas aux fonctions occupées, mais se prolonge aussi dans la force des idées et le pouvoir des mots.

S.Z.

VIE BRISEE

BÉNINOISES AU KOWEÏT : UNE VICTIME BATTUE
A SANG LANCE UN APPEL*(L'Ambassadeur Badirou AGUEMON appelé au secours !)*

LES IMAGES SONT INSOUTENABLES. UNE JEUNE BÉNINOISE, ENVOYÉE AU KOWEÏT, APPARAÎT DANS UNE VIDÉO, EN LARMES, LÈVRES ASSÉCHÉES, LES NARINES ENCORE COULANTES, LE CORPS COUVERT DE BLEUS VISIBLES ET DES TRACES DE LIGATURES AUX POIGNETS. DES LÉSIONS VISIBLES SUR SES AVANT-BRAS TÉMOIGNENT DE COUPS PORTÉS À L'AIDE D'OBJETS POINTUS À PLUSIEURS REPRISES. DANS LA VIDÉO, ELLE APPELLE AU SECOURS, IMPLORE DIEU ET SE DEMANDE CE QU'ELLE A FAIT POUR MÉRITER UNE TELLE VIE.

Cet état physique dramatique est le signe d'une barbarie indicible, et met en lumière un phénomène qui devient alarmant. De nombreuses jeunes Béninoises, à la recherche d'une vie meilleure, subissent maltraitance, humiliations et violences dans certains pays, notamment, du Golfe et du Maghreb. Chaque année, des dizaines de jeunes femmes quittent le Bénin pour le Koweït et d'autres pays, via des agences officiellement reconnues ou par l'intermédiaire de personnes isolées. L'objectif est souvent de trouver un travail et un meilleur niveau de vie. Mais le rêve tourne parfois au cauchemar. Les cas de violences physiques, psychologiques et sexuelles sont de plus en plus documentés. La vidéo transmise par l'amie de la victime illustre à quel point certaines employées domestiques sont exposées sans protection, parfois exploitées par des maîtresses ou maîtres de maison, et sans aucun recours immédiat.

CUPIDITÉ, FAUSSES MOTIVATIONS ET PRIVATION DE LIBERTÉ

Dans ce contexte, il faut également souligner la complexité des motivations et des abus. Certaines jeunes femmes partent non pas uniquement par nécessité, mais en quête d'un eldorado qu'elles imaginent à l'étranger. Elles avancent parfois des arguments fallacieux, cherchant à se détacher de leurs responsabilités au pays ou à fuir leurs relations familiales et sociales.

À leur arrivée, leurs passeports sont souvent confisqués par les employeurs ou les intermédiaires sous prétexte qu'elles doivent de l'argent pour leur placement ou le transport. Cette confiscation transforme ces jeunes femmes en otages légaux, les rendant incapables de se déplacer ou de rentrer chez elles, et les exposant à des abus physiques, psychologiques et financiers.

RESPONSABILITÉS DES AGENCES ET CONTRÔLES À RENFORCER

Les agences de placement au Koweït, qu'elles soient offi-



cielles ou informelles, ont une responsabilité légale et morale. Elles doivent garantir la sécurité, les conditions de travail et le respect des droits des Béninoises qu'elles envoient à l'étranger.

La multiplication des cas de violences exige un contrôle strict et systématique de ces agences. Il est impératif de vérifier les conditions dans lesquelles elles envoient les jeunes femmes, les assurances qu'elles offrent et les moyens de recours disponibles en cas de maltraitance.

APPEL AUX AUTORITÉS BÉNINOISES

Face à ces événements, il est urgent que le gouvernement du Bénin intervienne, en collaboration avec l'ambassade du Bénin au Koweït, dirigée par l'ambassadeur Badirou AGUEMON, pour renforcer la protection des Béninoises à l'étranger.

Une enquête immédiate doit être ouverte sur ce cas précis. Les agences doivent être tenues responsables de la sécurité des femmes qu'elles en-

voient.

Des mesures de prévention et de suivi doivent être instaurées pour éviter que de telles atrocités se répètent.

Les passeports et documents officiels doivent rester sous la garde de l'État et non des employeurs, afin de protéger la liberté des Béninoises.

UNE SITUATION INSUPPORTABLE

Cette vidéo est un témoignage poignant de la souffrance des jeunes Béninoises à l'étranger, notamment dans les pays du

Golfe et du Maghreb. La société civile, les familles et les autorités doivent agir de concert afin que la protection des citoyens béninois ne demeure pas un simple principe théorique.

La barbarie décrite devient insoutenable, et appelle à des réponses rapides, concrètes et coordonnées. Il est urgent que chaque Béninoise envoyée travailler à l'étranger, qu'elle parte par nécessité ou par illusion de richesse, puisse retrouver sa dignité, sa liberté et sa sécurité.

SOCIÉTÉ

CONSOMMATEUR BÉNINOIS : PROTÉGÉ EN THÉORIE, EXPOSÉ EN PRATIQUE

AU BÉNIN, LE 15 MARS, DATE DE LA JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS, PASSE SOUVENT PRESQUE INAPERÇUE. POURTANT, ELLE DEVRAIT ÊTRE UN MOMENT DE BILAN, D'ALERTE ET D'EXIGENCE. CAR DERRIÈRE LES DISCOURS OFFICIELS ET LES PRINCIPES AFFICHÉS, UNE RÉALITÉ S'IMPOSE. LE CONSOMMATEUR BÉNINOIS RESTE LARGEMENT LIVRÉ À LUI-MÊME. ENTRE SCANDALES SANITAIRES, PRATIQUES COMMERCIALES OPAQUES ET RÉGULATION HÉSITANTE, UNE QUESTION DÉRANGE : OÙ SONT LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ?

Le retrait du lait infantile Nursie du marché béninois aurait dû déclencher une mobilisation immédiate et visible des associations de défense des consommateurs. Mais sur le terrain comme dans l'espace public, leur présence a été quasi imperceptible.

Dans un dossier aussi sensible, touchant à la santé des nourrissons, les attentes étaient claires. Il s'agit d'alerter rapidement les populations, exiger des explications, accompagner les familles inquiètes, ou tout au moins amplifier la sensibilisation.

À la place, le sentiment dominant a été celui d'un vide, voire d'un retard à l'allumage. Ce silence pose une question de fond : les associations sont-elles encore en capacité de jouer leur rôle de sentinelle ?

DES STRUCTURES DISCRÈTES MAIS SÉLECTIVEMENT ACTIVES ?

Le malaise ne tient pas seulement à l'absence. Il tient aussi à une perception de sélectivité dans l'engagement. Certaines associations semblent peu visibles dans les crises majeures, mais promptes à réagir lorsqu'il y a des intérêts plus "visibles" ou médiatisables. Ce contraste alimente une critique de plus en plus répandue qui est celle d'une défense du consommateur à géométrie variable.

Dans l'imaginaire collectif, ces structures apparaissent parfois plus présentes dans les déclarations que dans l'action, plus audibles sur les plateaux que sur le terrain, du moins lors des rares occasions où on les voit apparaître.

TÉLÉCOMS : LE CONSOMMATEUR FACE AUX "RÉSEAUX SUCEURS"

Le secteur des télécommunications illustre parfaitement cette fragilité. Les opérateurs, notamment MTN Bénin et Moov Africa Bénin, puis plus récemment Celtis, sont régulièrement pointés du doigt par les usagers pour des pratiques jugées contestables.

Les consommateurs dénoncent des forfaits dits « fantômes », impossibles à consommer intégralement, mais aussi des offres « pièges », généreuses au départ pour attirer le client, puis progressivement réduites sans explication. Là où un



Patrice Talon en visite dans un marché de Cotonou

giga permettait autrefois de nombreux téléchargements, il devient aujourd'hui insuffisant après quelques usages seulement. À cela s'ajoutent les arnaques Mobile Money récurrentes, souvent sans réparation, des prélèvements jugés opaques sur les services Mobile Money, des modifications unilatérales des tarifs et l'introduction de frais supplémentaires sans communication claire, alimentant un profond sentiment de méfiance chez les abonnés.

Aujourd'hui, des forfaits dits illimités, presque providentiels, ont surgi brusquement sur le marché, proposés à 500, 1 000 ou 5 000 FCFA, là où il fallait auparavant déboursier au moins 15 000 FCFA. Aucune annonce préalable n'a été faite pour préparer les consommateurs, et les associations n'ont pas semblé juger utile d'interpeller les opérateurs sur ce "cadeau empoisonné". La veille encore, certains usagers sous-

crivaient des forfaits illimités à 50 000 FCFA, sans être informés de l'arrivée imminente de ces nouvelles offres. Pire, tout laisse craindre que ces mêmes forfaits, aujourd'hui bradés, puissent disparaître du jour au lendemain, sans communication ni avertissement. Voilà, une fois de plus, comment le consommateur est traité. Malgré les plaintes répétées, la riposte collective reste faible.

ARCEP : RÉGULATEUR OU SPECTATEUR ?

Face à ces dérives, le rôle de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste est central. Mais là encore, lenteur dans les interventions, manque de communication publique claire et difficulté à imposer une transparence totale aux opérateurs règnent en maître.

Les obligations de couverture nationale en 3G et 4G, pourtant essentielles, peinent encore à être pleinement respectées.

Dès lors, une interrogation subsiste. L'ARCEP est-elle dépassée, prudente ou simplement impuissante face à des acteurs puissants ?

UN ÉCOSYSTÈME DÉFAILLANT

Réduire le problème aux seules associations serait toutefois simpliste. La réalité est plus large et repose sur un système fragilisé où nous avons des associations peu financées et peu structurées, un régulateur sous pression, des entreprises dominantes, des consommateurs peu organisés et rarement accompagnés. Résultat, le consommateur devient le maillon le plus faible de la chaîne.

RÉVEILLER LA DÉFENSE DU CONSOMMATEUR

L'urgence aujourd'hui n'est pas seulement de critiquer, mais de reconstruire. Cela passe par des associations plus indépendantes, plus visibles et plus

offensives, une régulation plus ferme et transparente, et une culture citoyenne de réclamation et de vigilance.

Il devient alors essentiel de comprendre que défendre le consommateur ne se résume pas à publier des communiqués. C'est agir, alerter, dénoncer et obtenir réparation, car au fond, la question dépasse les produits, les forfaits ou les scandales ponctuels. Elle touche à la confiance. Peut-on consommer sereinement au Bénin aujourd'hui ? Peut-on faire confiance aux systèmes censés nous protéger ?

Tant que ces questions resteront sans réponses claires, la Journée mondiale des consommateurs restera ce qu'elle est encore trop souvent une date symbolique dans un pays où le consommateur continue de payer le prix du silence, un silence devenu, à force, la première des complicités.

A.K.

LITTÉRATURE

“PATRICE TALON : DIX ANNÉES DE PASSION”, LE RÉCIT D’UNE TRANSFORMATION (Un livre de Ismaël Ichola qui sort bientôt)

Dans le tumulte des nations en quête de repères, certaines figures s’imposent non par le bruit, mais par l’empreinte durable qu’elles laissent dans le marbre du temps. Patrice Talon appartient à cette catégorie d’hommes d’État dont l’action dépasse le discours pour s’inscrire dans la réalité tangible des transformations.

Avec « Dix années de passion », signé Ismaël Ichola, c’est bien plus qu’un ouvrage qui est proposé au public. C’est une immersion dans une décennie de gouvernance marquée par la rigueur, la réforme et la vision. Dès la couverture, sobre et élégante, le ton est donné, celui d’un leadership assumé, lucide et orienté vers les résultats.

Une décennie sous le sceau de la réforme

Depuis 2016, le Bénin s’est engagé dans un vaste chantier de modernisation. Infrastructures, assainissement des finances publiques, attractivité économique, reconfiguration du paysage institutionnel : autant de domaines où l’empreinte du Président Talon est visible. L’ouvrage retrace ces mutations avec une approche structurée, permettant au lecteur de comprendre les choix, les contraintes et les ambitions qui ont guidé l’action publique.

Entre passion et controverse

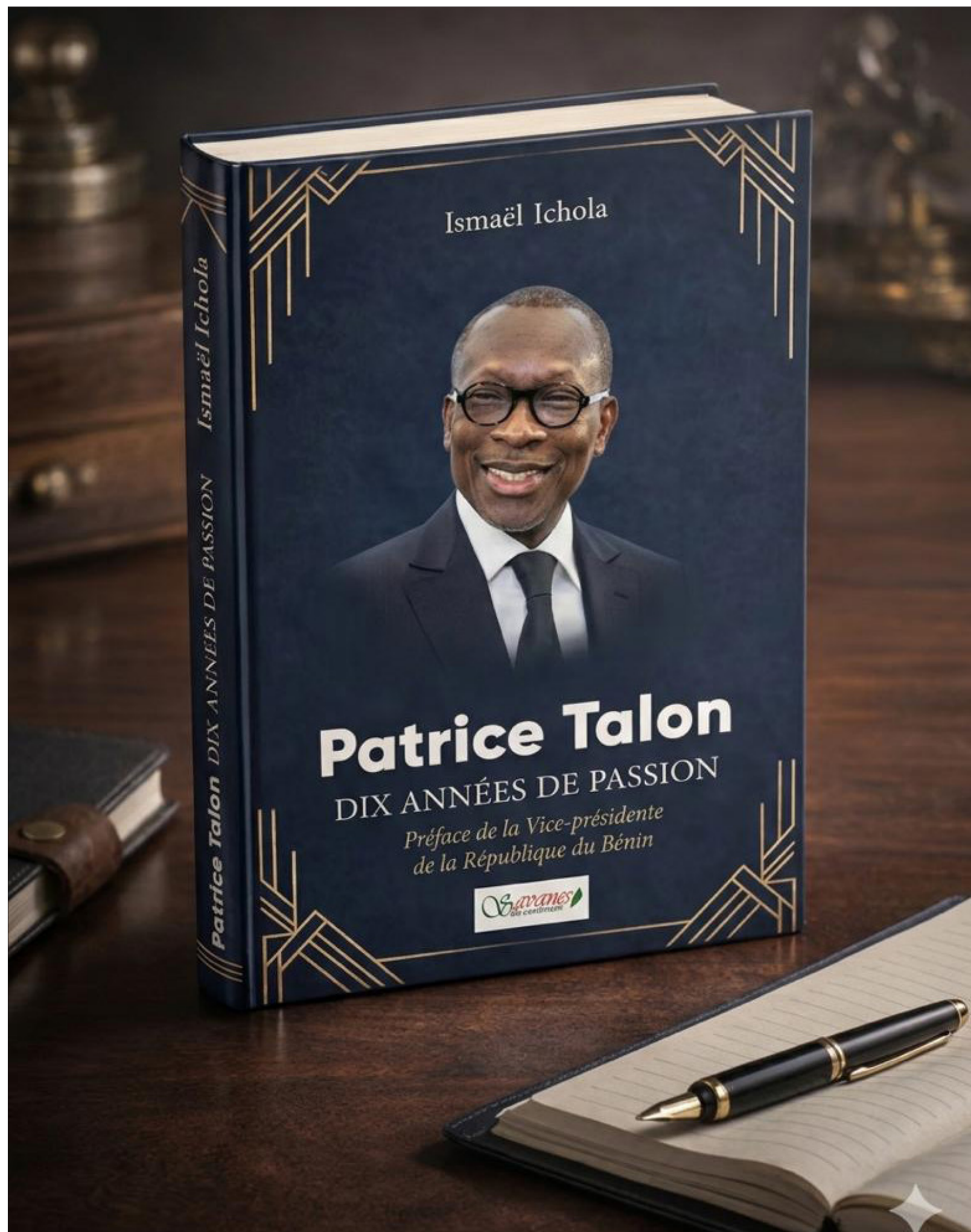
Mais toute œuvre politique d’envergure porte en elle sa part de débat. « Dix années de passion » ne se contente pas d’un récit linéaire ; il s’inscrit dans une dynamique où l’engagement politique est aussi confronté aux critiques, aux résistances et aux incompréhensions. C’est là toute la richesse de cette publication, celle d’offrir une matière à réflexion, au-delà des clivages.

Une signature institutionnelle forte

La préface annoncée de la Vice-présidente de la République confère à cet ouvrage une dimension institutionnelle majeure. Elle vient consacrer, au-delà de l’auteur, la reconnaissance d’un parcours politique qui aura profondément marqué une génération.

Un objet éditorial au service de la mémoire collective

Au-delà du contenu, l’objet lui-même interpelle. Design raffi-



né, esthétique maîtrisée, symbolique forte.

Ce livre qui sort bientôt se positionne comme une pièce de mémoire, destinée à traverser les années. Il s’adresse autant aux observateurs politiques qu’aux citoyens désireux de

comprendre les ressorts d’une gouvernance qui aura redéfini les contours de l’action publique au Bénin.

Avec « Dix années de passion », une question essentielle se pose, celle de la narration du pouvoir. Qui écrit l’histoire ? Et

comment se construit la mémoire d’un mandat présidentiel ? Cet ouvrage apporte une réponse partielle, mais essentielle, celle d’un regard engagé, documenté et assumé.

Dans un contexte où les récits façonnent les perceptions,

cette publication s’impose déjà comme un jalon important dans la compréhension du parcours de Patrice Talon et, au-delà, de l’évolution contemporaine du Bénin.

SPORT

MAROC CHAMPION PAR FORFAIT, SÉNÉGAL HUMILIÉ : LA CAF BOULVERSE L'AFRIQUE

LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL (CAF) A FRAPPÉ UN GRAND COUP LE 17 MARS 2026 EN ANNULANT LE TITRE DE CHAMPION OBTENU PAR LE SÉNÉGAL LORS DE LA FINALE DE LA CAN 2025, ET EN ATTRIBUANT RÉTROACTIVEMENT LE TROPHÉE À L'ÉQUIPE DU MAROC SUR FORFAIT (3-0), EN APPLICATION DES RÈGLEMENTS OFFICIELS. CETTE DÉCISION INTERVIENT PLUS DE DEUX MOIS APRÈS LA FINALE, JOUÉE LE 18 JANVIER 2026 À RABAT (MAROC), ET ALIMENTE DÉBATS, INCOMPRÉHENSION ET CRITIQUES.

La finale avait été riche en événements. Après un score nul et vierge pendant le temps réglementaire, le Sénégal avait remporté 1-0 en prolongation. Cependant, le match avait été marqué par une protestation des joueurs sénégalais, qui avaient temporairement quitté le terrain en réaction à des décisions arbitrales controversées. La CAF a estimé que cette action constituait un forfait selon le règlement, justifiant ainsi l'attribution du match au Maroc.

UNE APPLICATION STRICTE DES RÈGLES TROP TARDIVE ?

Si la CAF s'appuie sur le règlement pour légitimer sa décision, la temporalité soulève des interrogations. Pourquoi n'avoir pas appliqué la sanction immédiatement après le match ? Cette décision a transformé une victoire célébrée sur le terrain en annulation administrative, et crée un précédent inédit dans le football africain.

UNE TEMPÊTE DE RÉACTIONS DANS LE FOOTBALL



AFRICAIN

Le Sénégal, FSF et Gouvernement, condamne fermement le retrait du titre et annonce son intention de saisir le Tribunal Arbitral du Sport (CAS). Le Maroc salue la décision, insistant sur le respect des textes et de la réglementation.

Les supporters et observateurs s'affrontent sur les réseaux sociaux entre défenseurs de la logique réglementaire et critiques d'une sanction tardive et symboliquement lourde.

IMPACTS SPORTIFS, RÉGLEMENTAIRES ET SYMBO-

LIQUES

Cette affaire illustre plusieurs tensions.

Règles vs esprit du jeu : l'application stricte des textes peut entrer en contradiction avec la légitimité sportive.

Jurisprudence inédite : des sanctions administratives ré-

troactives pourraient désormais être invoquées pour chaque incident grave.

Crise de confiance : supporters, joueurs et médias interrogent la crédibilité des instances africaines.

UNE PROCÉDURE D'APPEL EN COURS

Le Sénégal prévoit de porter l'affaire devant le CAS. En attendant, le titre de champion d'Afrique 2025 est officiellement attribué au Maroc, dans une décision qui restera controversée, à mi-chemin entre justice administrative et injustice sportive.

UN TOURNANT POUR LE FOOTBALL AFRICAIN

La CAF a choisi la lettre du règlement au détriment de l'esprit du jeu. Que le verdict final confirme ou infirme cette décision, l'affaire laissera une marque durable sur le football africain, soulevant des questions sur la légitimité, l'autorité et l'équité dans le sport continental.

D.K.



COMMUNIQUÉ

La Fédération Sénégalaise de Football (FSF) a pris connaissance ce jour de la notification de la décision rendue le 17 mars 2026 par le Jury d'Appel de la Confédération Africaine de Football (CAF), dans le cadre de l'affaire DC23316. Cette procédure fait suite à la plainte formulée lors du match n° 52 de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) TotalEnergies, Maroc 2025, opposant le Sénégal au Maroc.

Par cette décision, le Jury d'Appel de la CAF a déclaré l'appel de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) recevable et l'a admis. Ce faisant, l'instance a annulé la décision qui avait été rendue par le Jury Disciplinaire de la CAF, au motif que le droit d'être entendu de la partie appelante n'aurait pas été respecté lors de la procédure de première instance.

Le Jury d'Appel a par ailleurs estimé que le comportement de l'équipe du Sénégal relevait des articles 82 et 84 du Règlement de la Coupe d'Afrique des Nations. En conséquence, la CAF a déclaré que la FSF avait enfreint l'article 82 et a prononcé la perte du match par forfait pour le Sénégal, avec un score enregistré de 3-0 en faveur de la FRMF, en application de l'article 84.

La Fédération Sénégalaise de Football dénonce une décision inique, sans précédent et inacceptable qui jette le discrédit sur le football africain

Pour la défense de ses droits et des intérêts du football sénégalais, la Fédération engagera, dans les plus brefs délais, une procédure d'appel devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) à Lausanne.

La FSF réaffirme son engagement indéfectible envers les valeurs d'intégrité et de justice sportive, et tiendra le public informé des suites données à cette affaire.

Fait à Dakar, le 17 mars 2026
Le Secrétaire Général

CÔTES AFRICAINES

UNE CRISE DE MONTEE DES EAUX SANS PRÉCÉDENT

UNE CRISE ENVIRONNEMENTALE MAJEURE SE PROFILE LE LONG DES LITTORAUX AFRICAINS. UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE RÉCENTE MENÉE PAR LE DÉPARTEMENT D'OCÉANOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DU CAP (UCT) RÉVÈLE QUE LES CÔTES DU CONTINENT SONT CONFRONTÉES À UNE ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER ACCÉLÉRÉE ET SANS PRÉCÉDENT, METTANT EN PÉRIL NON SEULEMENT LES INFRASTRUCTURES, MAIS AUSSI LA VIE DE MILLIONS D'HABITANTS, LES ÉCONOMIES LOCALES ET LES ÉCOSYSTÈMES MARINS.



Ce constat, fondé sur plus de 30 ans de données satellitaires (1993-2024), jette une lumière crue sur la manière dont les changements climatiques globaux et les phénomènes climatiques extrêmes convergent désormais pour redéfinir la réalité côtière africaine. Cette étude, publiée dans la revue *Communications Earth & Environment*, ne se contente pas d'alerter : elle dépeint une trajectoire qui, si elle n'est pas inversée, menace de transformer durablement le littoral africain.

Un constat alarmant : des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

Entre 1993 et 2024, le niveau de la mer le long des côtes africaines a augmenté de 11,26 centimètres, un chiffre qui dépasse la moyenne mondiale. Plus frappant encore, cette élévation ne s'est pas faite à un rythme linéaire : à partir de 2009, le rythme annuel est passé d'environ 2,72 mm à près de 4,70 mm, soit une accélération de plus de 70 %.

L'élément déclencheur de cette récente flambée ? L'épisode El Niño de 2023-2024, que les scientifiques décrivent comme le plus puissant jamais observé dans la région. En neutralisant les tendances à long terme pour isoler l'impact direct de ce phénomène, l'étude révèle que l'anomalie du niveau de la mer atteignait 27 mm au-dessus de la normale, surpassant celle de l'épisode record de 1997-1998. Les causes de cette montée des eaux sont multiples, mais un mécanisme se détache : la dilatation thermique. La chaleur accumulée dans les couches supérieures de l'océan pro-

voque son expansion physique et représente plus de 70 % de l'augmentation observée. Les vents qui, normalement, remontent les eaux plus froides et riches en nutriments vers la surface ont faibli, créant une couche supérieure d'eau plus chaude qui piège encore davantage de chaleur. Ce phénomène a des conséquences en cascade.

Les implications humaines de ces données scientifiques sont profondes. Les villes littorales d'Afrique subsaharienne, déjà en proie à des défis socio-économiques importants, se retrouvent aujourd'hui en première ligne face à une menace climatique grandissante.

À Lagos (Nigeria), métropole tentaculaire et centre économique majeur, les quartiers situés en bordure de lagunes et d'estuaires font face à des inondations de plus en plus fréquentes. Les infrastructures routières, les habitations informelles et les zones commerciales vulnérables s'en trouvent directement impactées, avec des conséquences déjà visibles sur les conditions de vie des populations à faible revenu.

À Douala (Cameroun), principale ville portuaire du pays, les risques sont doubles : économiques et sociaux. La montée des eaux menace non seulement les quartiers riverains, mais aussi un pôle industriel et logistique vital pour l'économie nationale. Les industries, les ports et les installations portuaires se retrouvent désormais exposés à des phénomènes d'érosion et d'affaissement des sols qui compromettent leur fonctionnement quotidien.

Accra (Ghana) et Dar es Salaam (Tanzanie), de leur côté, voient leurs infrastructures urbaines sous pression constante. Inondations récurrentes, affaissement des rues et risques accrus pour les systèmes d'assainissement sont désormais la norme dans plusieurs zones littorales.

Pour ces villes africaines en pleine croissance démographique, la montée des eaux n'est pas une menace lointaine : elle est déjà une réalité qui dicte de nouvelles contraintes en matière d'urbanisme, de santé publique et de planification économique.

Si les grandes métropoles africaines sont confrontées à ces défis, les petits États insulaires en développement comme les Seychelles et les Comores se trouvent dans une situation encore plus critique. Dans ces pays, chaque millimètre de montée des eaux compte : il menace les sources d'eau douce, les zones agricoles limitées, les écosystèmes coralliens et l'habitabilité même des îles.

Ces îles, fortement dépendantes du tourisme et des ressources marines, voient leurs économies directement frappées par les changements climatiques. La perte de plages, la salinisation des nappes phréatiques et l'érosion accélérée des côtes ne sont plus des projections hypothétiques : elles sont en train de redessiner la géographie humaine et économique de ces nations.

Au-delà des zones urbaines, l'élévation du niveau de la mer a des répercussions écologiques profondes. La diminution des remontées d'eau froide

et riche en nutriments perturbe les cycles biologiques marins. Les pêcheurs artisanaux, qui dépendent d'écosystèmes marins sains pour survivre, voient leurs captures diminuer et la biodiversité se fragiliser.

Cette pression accrue sur les pêcheries met en péril la sécurité alimentaire de millions de personnes, en particulier dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest, où les produits de la mer constituent une part fondamentale de l'alimentation quotidienne. L'industrie de la pêche, déjà soumise à des défis économiques et réglementaires, doit désormais faire face à un environnement naturel en profonde mutation.

Un appel à l'action

Face à ces menaces, les chercheurs impliqués dans l'étude ne se contentent pas d'alerter : ils formulent des recommandations claires. Parmi les principales actions proposées : Renforcer les réseaux de surveillance océanique pour obtenir des données en temps réel et mieux anticiper les évolutions climatiques.

Améliorer les systèmes d'alerte précoce, en intégrant non seulement les données scientifiques, mais aussi les connaissances autochtones des communautés côtières.

Élaborer des stratégies régionales d'adaptation, coordonnant les politiques entre nations voisines pour maximiser les ressources et les impacts.

Selon les experts, ces mesures ne sont pas seulement urgentes : elles sont indispensables pour protéger les populations les plus vulnérables et préserver les infrastructures

critiques du continent.

Cette étude fait des côtes africaines un véritable « indicateur avancé » des risques climatiques mondiaux, où les effets cumulés du réchauffement climatique, des phénomènes extrêmes et de l'activité humaine se manifestent plus rapidement et avec une intensité accrue.

« Connaître ces données n'est qu'un premier pas », rappelle le Dr Franck Ghomsi, chercheur principal de l'étude. « Nous devons aujourd'hui transformer cette connaissance en politiques concrètes, en infrastructures résilientes et en actions coordonnées pour protéger nos communautés et nos écosystèmes. »

L'Afrique, avec ses grands centres urbains côtiers et ses petits États insulaires, se trouve à la croisée des chemins. La montée des eaux, longtemps perçue comme un problème lointain ou futur, frappe désormais aux portes des citoyens, des pêcheurs, des décideurs et des familles qui vivent du littoral.

La communauté scientifique africaine, représentée par des institutions comme l'Université du Cap, appelle à une prise de conscience collective : la réponse à cette crise exigera une action coordonnée, inclusive et ambitieuse, capable de transformer des données scientifiques en décisions politiques efficaces et en stratégies de résilience adaptées aux réalités du continent.

Source : Université du Cap (UCT), Département d'océanographie, étude publiée dans *Communications Earth & Environment*, mars 2026.

SÉCURITÉ

L'ARMÉE EN MODE "ALLIGATOR" / TREIZE JOURS D'ENTRAÎNEMENT INTENSIF

LES FORCES ARMÉES BÉNINOISES ONT LANCÉ CE 18 MARS 2026 UN EXERCICE MILITAIRE MAJEUR BAPTISÉ « ALLIGATOR », QUI MOBILISE TROUPES ET MATÉRIELS DANS COTONOU, ALLADA, OUIDAH, GRAND-POPO ET PORTO-NOVO.

Pendant treize jours, soldats et officiers se plieront à des simulations tactiques, mouvements de troupes et entraînements en milieu urbain, dans le but de renforcer la sécurité et la préparation face aux menaces internes et externes.

Dans un communiqué officiel, l'état-major a précisé que l'opération pourrait provoquer des perturbations de circulation, des mouvements de véhicules militaires et des tirs à blanc. Les populations locales sont invitées à respecter les consignes de sécurité et à coopérer avec les forces sur le terrain.

L'objectif affiché : mettre les soldats à l'épreuve dans des conditions proches de la réalité, tester la coordination des unités et affiner les réponses face à toute situation critique.

« Les Forces armées béninoises viennent à la rencontre du peuple béninois, pour mieux le protéger », rappelle le communiqué.

Avec "ALLIGATOR", le Bénin montre sa volonté de sécurité proactive, tout en renforçant la confiance entre l'armée et les citoyens. Les prochains jours s'annoncent donc cruciaux pour observer la capacité de réaction et l'efficacité opérationnelle des forces armées béninoises.



3 médias. Une seule vérité.

